



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### La MRC de Kamouraska fait ses demandes au BAPE dans le dossier Énergie Est

**Saint-Pascal, le 14 avril 2016.** – Dans un mémoire commun avec les MRC de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Rivière-du-Loup, adopté à l'unanimité lors du conseil de la MRC le 13 avril 2016, les élus du Kamouraska formulent une trentaine de demandes au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), en lien avec le projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada.

Le mémoire fait état d'une trentaine de demandes regroupées en thème, notamment, la protection de l'eau, la protection des milieux sensibles, le comportement du pétrole en cas de déversement, une juste compensation monétaire pour la perte de valeur des terres, le maintien d'un lien de communication efficace entre TransCanada Énergie et les autorités du milieu, ainsi que l'obligation de TransCanada d'assumer la totalité des coûts de nettoyage et de réhabilitation en cas de déversement.

*« Les demandes formulées dans le mémoire requièrent des réponses que le conseil de la MRC désire obtenir avant d'aller plus loin dans son positionnement envers le projet d'oléoduc », d'affirmer le préfet élu, M. Yvon Soucy. « Une chose est sûre, notre territoire a des particularités qui lui sont propres et nous désirons que ces éléments soient considérés dans la réponse du BAPE », renchérit-il.*

Le mémoire sera déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le 20 avril prochain.

-30-

#### Sources :

##### Relations de presse:

Annie Lavoie  
Conseillère en communication et marketing  
Service de communications régionales et d'attractivité  
Promotion Kamouraska  
418-492-1660 poste 253  
418-354-8092  
[communication@promotionkamouraska.com](mailto:communication@promotionkamouraska.com)

##### Information :

Maryse Hénault-Tessier  
Directrice générale adjointe  
MRC de Kamouraska  
418-492-1660 poste 245